Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 16182
24 juin 2025

Analyse et lignes directrices pour une transition énergétique durable et socialement juste

Amendement[1] n° 1
M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine, Conservateurs européens, Patriotes & Affiliés

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 5, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée se dit vivement préoccupée par le fait que l'agression à grande échelle de la Fédération de Russie contre l'Ukraine a clairement fait apparaître la vulnérabilité des systèmes énergétiques aux conflits armés. Les attaques répétées et délibérées de la Fédération de Russie contre les infrastructures civiles d'énergie de l'Ukraine ont provoqué de graves perturbations de l'approvisionnement en énergie, ce qui, en plus de nuire à la sécurité et au bien-être de millions de civils, compromet la sécurité énergétique de la région. L'Assemblée souligne que les actes d'agression militaire dirigés contre des installations énergétiques constituent non seulement une violation du droit international humanitaire, mais qu'ils nuisent également à la réalisation des objectifs mondiaux en matière de climat et de transition énergétique.»

Note explicative

Cet amendement est suffisamment explicite.

Déposé par:

GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CEPA
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
KONSTANKEVYCH Iryna, Ukraine, CEPA
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE
LYDEKA Arminas, Lituanie, ADLE
MEREZHKO Oleksandr, Ukraine, ADLE
VASYLENKO Lesia, Ukraine, ADLE
WIECHEL Markus, Suède, CEPA
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2025 - Troisième partie de session